

Perspectives d'avenir pour l'industrie des produits forestiers au Nouveau-Brunswick

Rapport du Groupe de travail
sur les perspectives d'avenir pour
le secteur forestier du Nouveau-Brunswick

Septembre 2008



Aperçu de la présentation

Contexte

Cinq messages clés

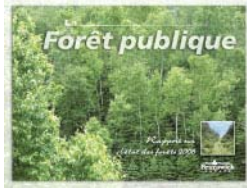
Produits forestiers : les gagnants et les perdants

Discussion :

- Questions et réponses
- Sept recommandations
- Étude de cas : la bioénergie

Contexte

...Crise de l'industrie forestière au Nouveau-Brunswick



Fermeture de la scierie M.L. Wilkins and Son



St. Anne Nackawic Pulp Co Ltd.



Licenciement de 100 employés de l'usine de contreplaqué Atcon



- ... Perte d'argent pour les entreprises
- ... Retraits d'investissements
- ... Fermetures d'usines
- ... Licenciements, pertes d'emplois
- ... Prix record des carburants
- ... Marché américain le plus faible en 20 ans



Contexte

Deux questions :

- Les produits du bois sont-ils une industrie en déclin?
- Quels segments de cette industrie sont les plus intéressants et les moins intéressants?
 - Pourquoi parvient-on à ces conclusions?
 - Que devons nous faire à l'avenir?

Les produits du bois sont-ils une industrie en déclin?

- De manière générale, les produits du bois ***ne sont pas*** une industrie en déclin (à l'exception du papier journal, des feuilles volantes non couchées et du contreplaqué)
- En fait, cette industrie pourrait même renaître si nous adaptions notre modèle commercial.
- Cette industrie pourrait croître dans une province comme le Nouveau-Brunswick si la volonté y était.

Message N°2

Le Nouveau-Brunswick

en tant que région d'approvisionnement très compétitive
dans un contexte international

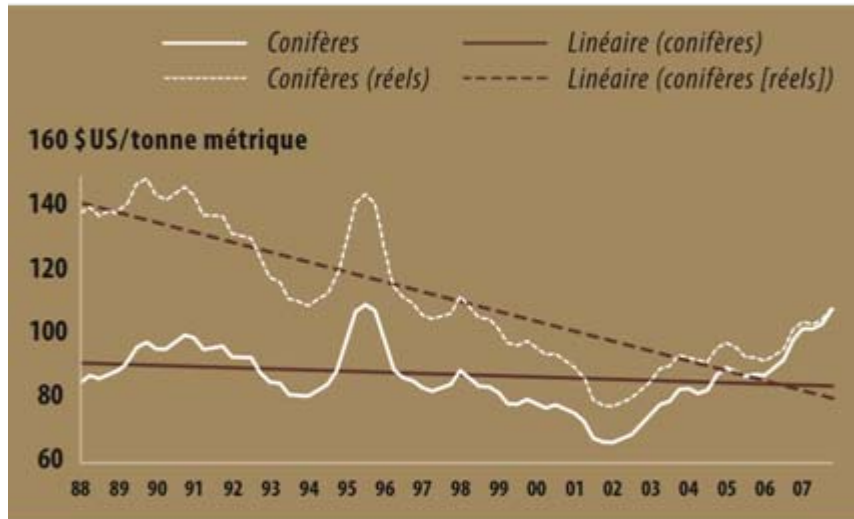


À l'échelle mondiale, les changements dans les marchés des produits forestiers et les politiques forestières sont les plus fondamentaux auxquels on ait assisté depuis la fin de l'époque coloniale.

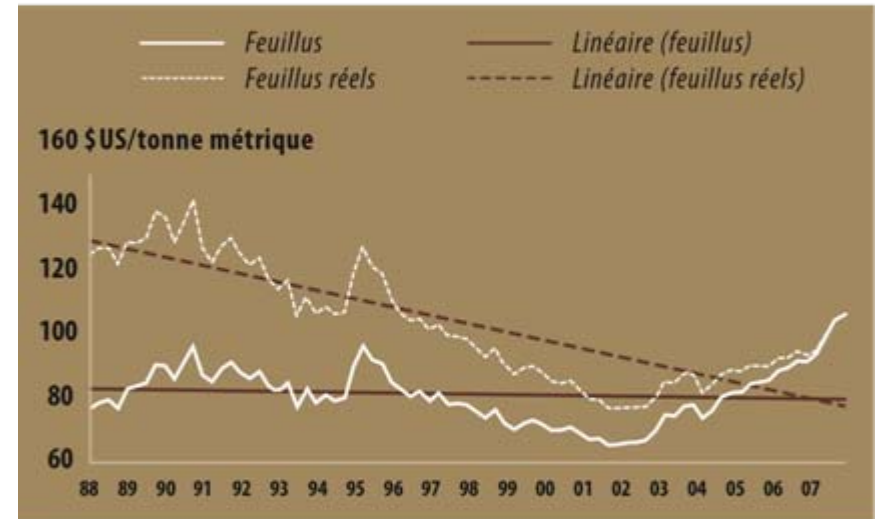
Tendances mondiales – Prix du bois à pâte

(1988-2008)

Conifères



Feuillus



À l'échelle mondiale, le prix réel du bois à pâte est à la baisse. Cela est-il en train de changer?

Les prix du bois devraient augmenter au cours des 10 à 15 prochaines années en raison de cinq facteurs associés :

- la pénurie en bois qui s'aggrave en Asie;
- l'augmentation des taxes à l'exportation de billes en Russie;
- la réduction du nombre de billes récoltées illégalement;
- l'invasion importante d'insectes dans l'ouest du Canada
- la croissance du secteur de la bioénergie

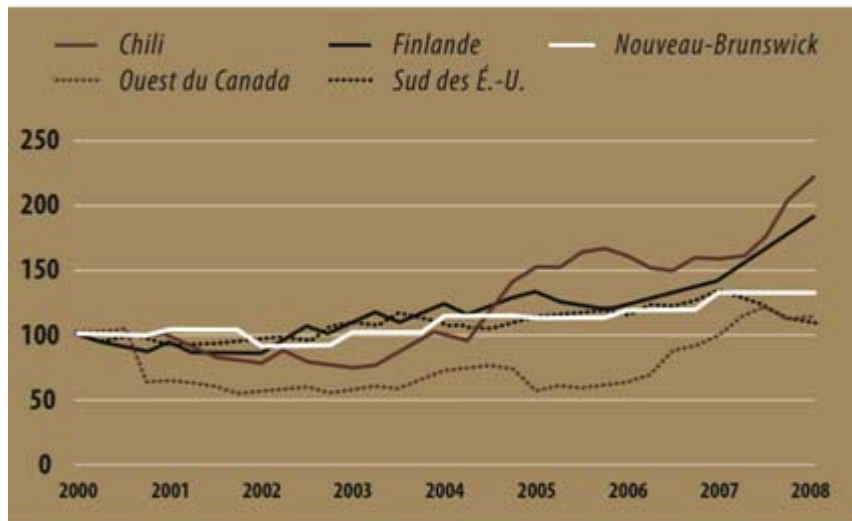
Tous ces éléments ont des conséquences fondamentalement positives sur le secteur forestier du Nouveau-Brunswick.

La conjoncture défavorable se répand

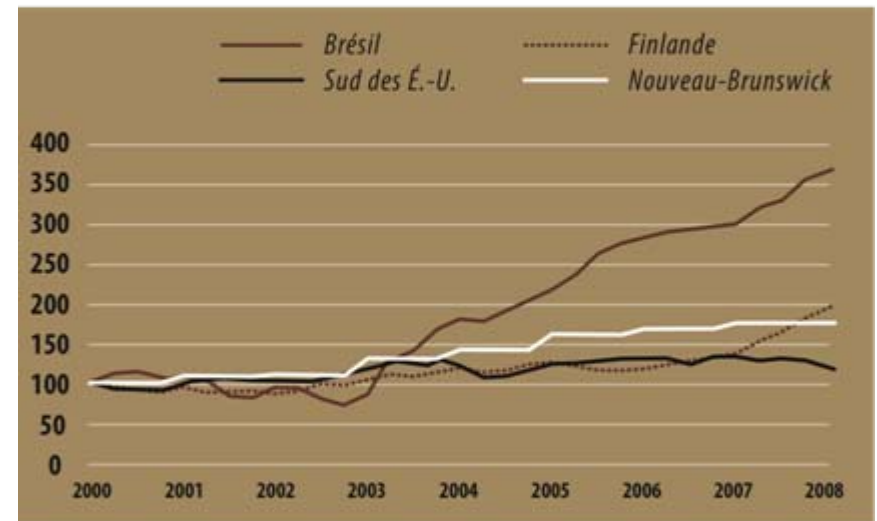
- Le Nouveau-Brunswick est touché par une conjoncture défavorable.
- Toutefois, certains de nos concurrents doivent faire face à :
 - l'augmentation des prix du bois;
 - l'augmentation des prix de l'énergie;
 - l'augmentation de la valeur de leurs devises;
 - des lois et des règlements dispendieux;
 - une main-d'œuvre de plus en plus rare.
- C'est le cas notamment en Europe et en Amérique du Sud.
- ...et cela rend les produits forestiers traditionnels du Nouveau-Brunswick plus compétitifs.

Tendances régionales – Prix du bois à pâte (2000-2008)

Conifères



Feuillus

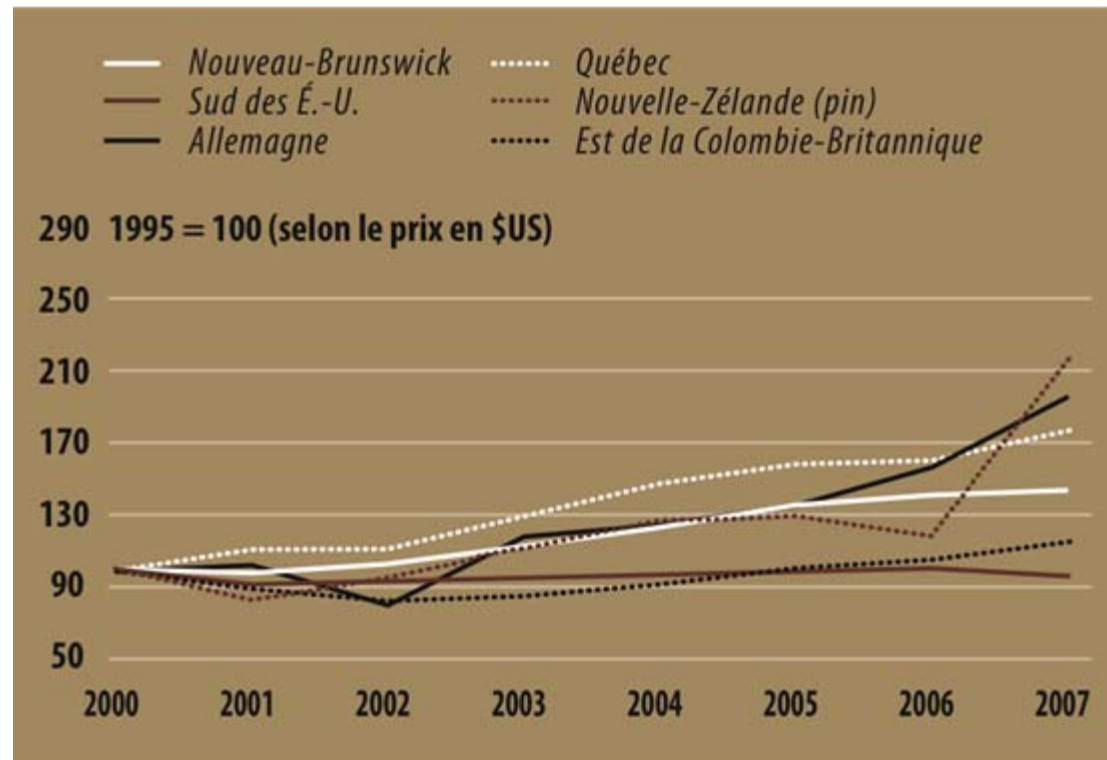


En comparaison avec d'autres régions, le prix du bois à pâte au Nouveau-Brunswick est resté relativement stable.

Les entreprises concurrentes à faibles coûts d'Amérique du Sud ont connu les augmentations les plus importantes et la Scandinavie doit maintenant faire face à des prix beaucoup plus élevés.

Indice du prix des billes de résineux à la livraison :

2000-2007, \$US



Ces dernières années, l'augmentation du prix des billes a été beaucoup plus importante au Québec, en Europe et en Nouvelle-Zélande.

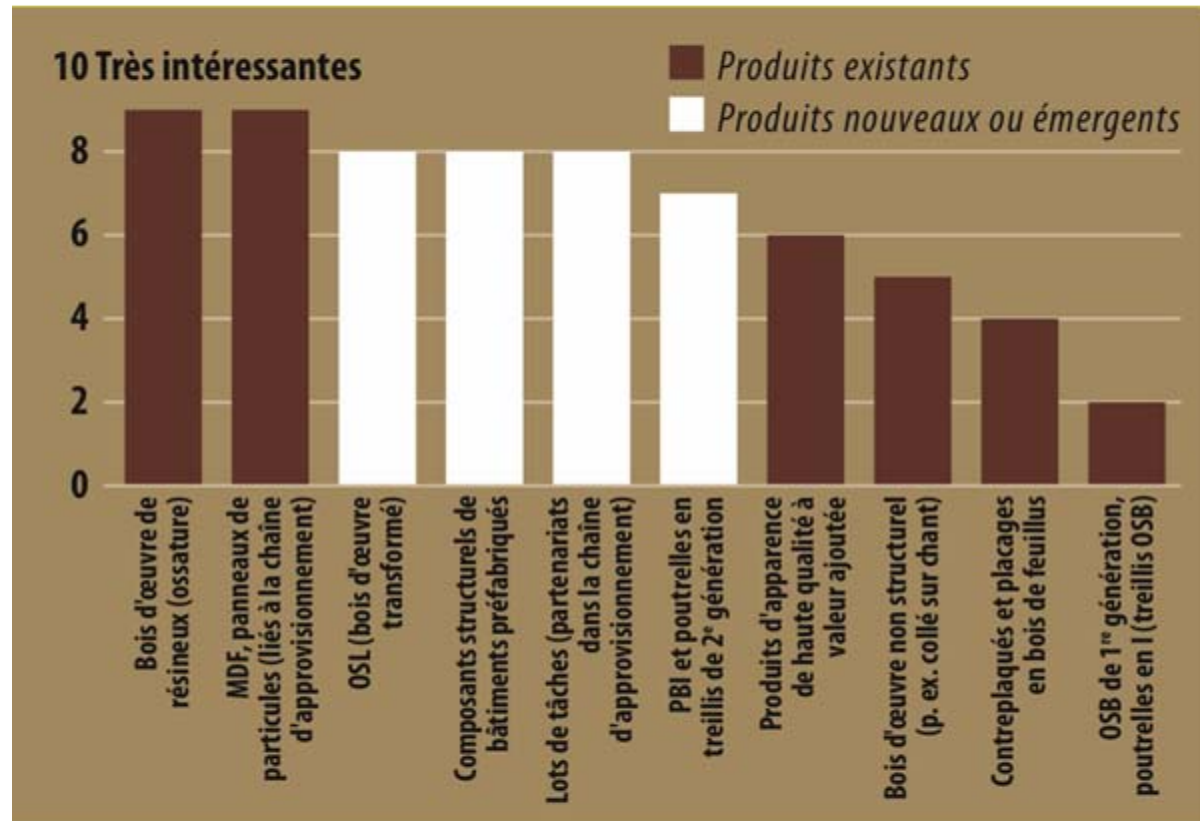
Les coûts au Nouveau-Brunswick n'ont fait qu'aggraver le désavantage de la province comparativement au sud des États-Unis et à la Colombie-Britannique.

Établissement d'un nouveau contexte

- L'augmentation du prix de l'énergie et la valeur potentielle du carbone pourraient catalyser le développement de nouveaux produits : cela permettra de changer le contexte.
- Tous ces éléments incitent à produire de l'énergie et des produits chimiques à partir d'« hydrocarbures verts ».
- Grâce à leur accès à la fibre et à leurs compétences établies dans la manipulation de la biomasse, les entreprises de produits forestiers disposent d'un avantage pour construire les bioraffineries nécessaires et utiliser tous les atouts de ces produits.

Que devrait produire le Nouveau-Brunswick?

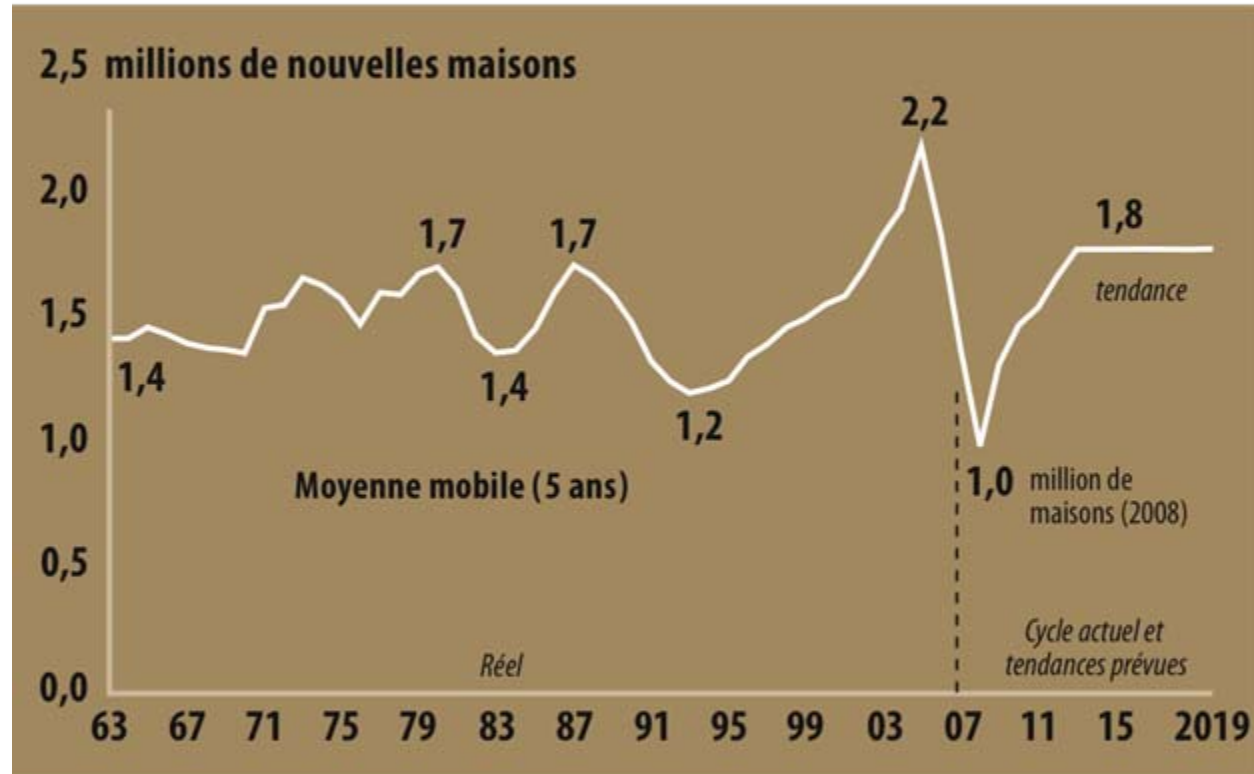
(Bois massif)



bois d'œuvre, MDF/panneaux de particules

Composants structurels de bâtiments préfabriqués, « lots de tâches »

Constructions d'habitations (É.-U.) (en millions)

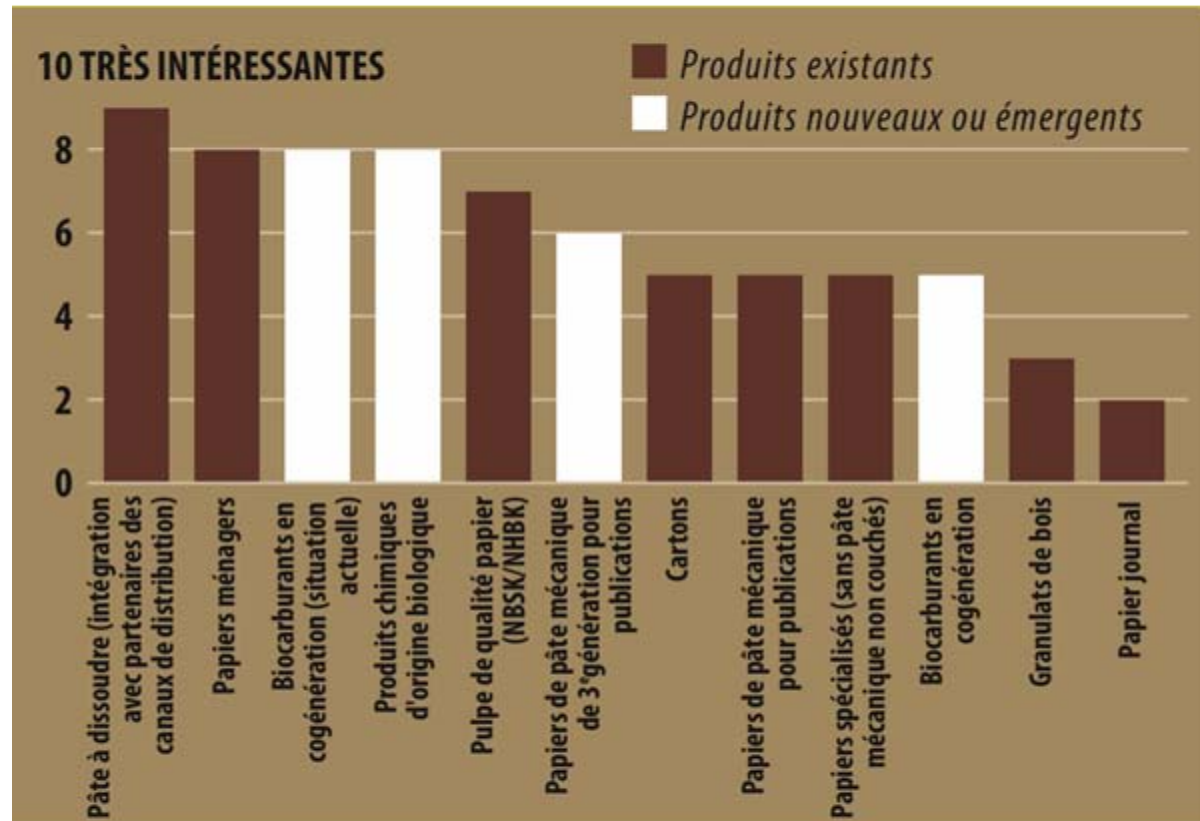


Un secteur du sciage compétitif constitue le fondement d'une industrie forestière compétitive :

- Ce secteur est très intégré au reste de l'industrie.
- Approvisionnement dans les régions concurrentes.
- À long terme, le marché est fondamentalement favorable.

Que devrait produire le Nouveau-Brunswick?

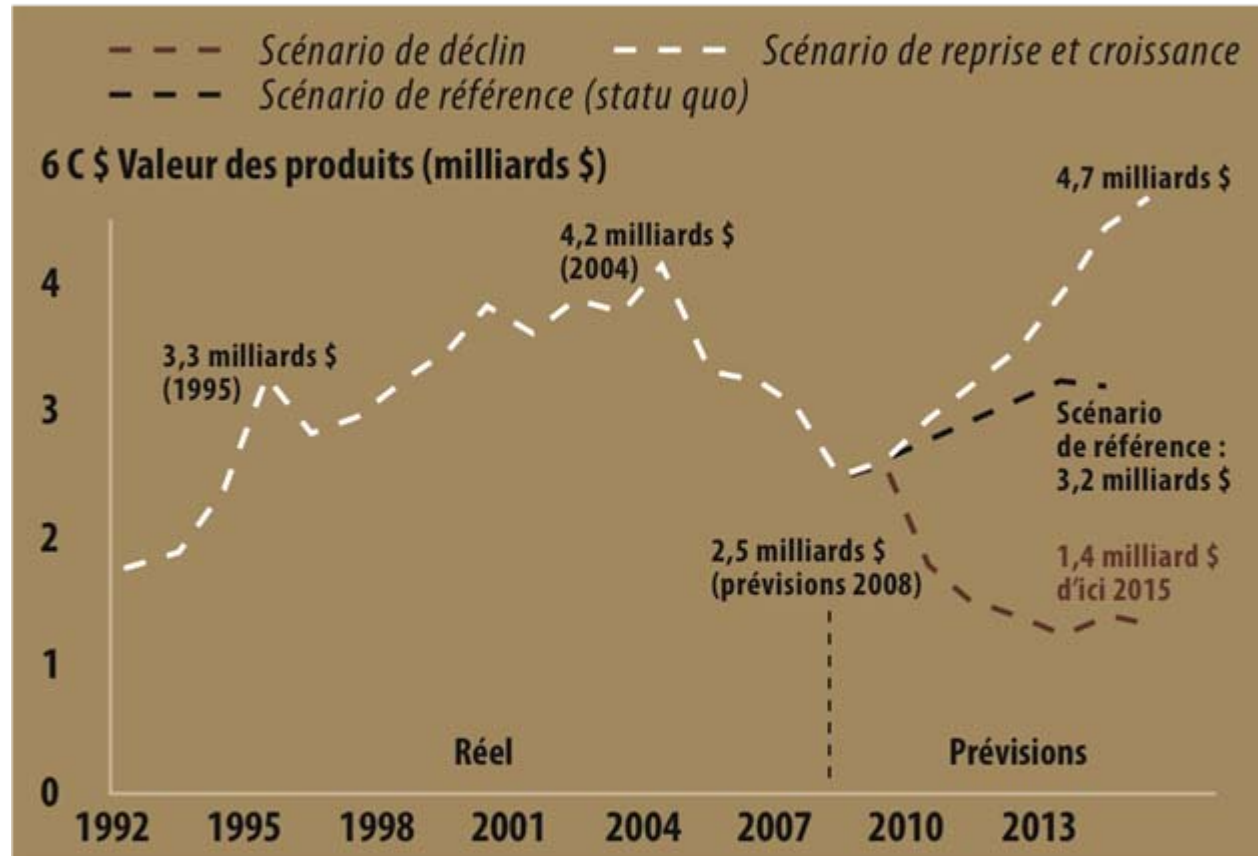
(Pâtes et papiers/bioénergie)



Pâte à dissoudre/produits biochimiques

Papiers ménagers, cogénération/biocarburants (en raison des changements de politique)

Scénarios possibles pour l'avenir du secteur forestier au Nouveau-Brunswick



Ces scénarios tiennent compte de la combinaison de plusieurs facteurs : (1) la demande, (2) les prix, (3) l'approvisionnement en bois et (4) la production des usines.

La reprise n'arrivera pas spontanément.

- Réussir cette entreprise se traduira par l'émergence d'un nouveau secteur forestier, robuste et rentable.
- Sans cela, les lourdes pertes récentes de masse critique risquent d'entraîner un autre cycle de désinvestissement.

...et le déclin d'une grande partie du Nouveau-Brunswick rural.

Discussion

- Questions et réponses
- Recommandations
- Étude de cas : la bioénergie

Recommandations

- N° 1** Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait voir les choses à long terme et soutenir fortement la position que l'industrie provinciale de fabrication de produits du bois est une industrie en croissance viable sur les plans économique et écologique, et que son avenir pourrait être prometteur.

Recommandations

- N° 2** Si l'objectif est de créer de la richesse dans la province, le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait envisager d'adopter des stratégies destinées à augmenter (et non à réduire) l'approvisionnement en bois provenant des lots boisés privés et des terres de la Couronne en combinant :
- une meilleure productivité;
 - de meilleurs régimes d'aménagement forestier,
 - des programmes commerciaux pour les propriétaires de lots boisés.

Le manque de transparence sur l'approvisionnement en bois dans la province est un facteur important du manque d'intérêt que manifestent les investisseurs. Un « modèle d'équivalent fibre » exact et transparent qui représenterait le flux de la fibre ligneuse sous toutes ses formes, de la forêt aux utilisateurs, devrait être élaboré.

Recommandations

N° 3 L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick doit sans délai étudier les moyens d'atteindre l'indépendance énergétique. Ceci est particulièrement vrai pour les usines de pâte mécanique et de pâtes et papiers voraces en énergie. L'objectif ultime pour le secteur doit être de devenir des exportateurs nets d'électricité à partir de sources d'énergie écologiques.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait aussi juger prioritaires les moyens de favoriser ce processus. Actuellement, il existe plusieurs obstacles à la cogénération dans le secteur privé.

Par exemple :

- Les tarifs de l'électricité interruptible sont plus élevés que pour une demande fixe.
- Les tarifs de pointe sont applicables jusqu'à 16 heures par jour.
- La valeur de « l'énergie verte » est peu reconnue.
- Il n'existe aucune politique claire en matière de cogénération.

Entre-temps, les tarifs de l'électricité aux fins industrielles doivent impérativement rester comparables à ceux des régions concurrentes.

Recommandations

- N° 4** Le ministère des Ressources naturelles devrait s'assurer que l'industrie forestière actuelle jouit du premier droit de refus d'utiliser la biomasse excédentaire.

Le secteur des pâtes et papiers est déjà le plus important producteur et consommateur de bioénergie de la province. Or, des « répercussions inattendues » peuvent survenir si la biomasse est détournée de l'industrie existante. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit être conscient des différences en termes d'emploi et de l'effet multiplicateur sur le PIB des autres utilisations.

Recommandations

N° 5 L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick, particulièrement les fabricants de produits du bois, devrait explorer les débouchés potentiels décrits dans le rapport, en organisant une série de visites industrielles bien organisées sur des marchés clés des États-Unis.

Cela pourrait se traduire par les actions suivantes :

- Des cabinets indépendants pourraient effectuer des études de marché confidentielles.
- Entreprises Nouveau-Brunswick et d'autres ministères devraient travailler, en partenariat avec l'industrie, à déterminer et à développer les marchés d'exportation.
- On pourrait aussi organiser conjointement plusieurs missions commerciales à l'étranger.

Recommandations

- N° 6** Le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick devrait continuer de lever les obstacles comme les clauses de subordination et le processus administratif d'attribution de bois sur les terres publiques, et permettre aux règles du marché et à la concurrence entre les usines et les exploitants des installations d'établir le produit-marché optimal pour la province.

Toutefois, le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne devrait pas abandonner son rôle crucial à long terme dans l'approvisionnement provincial en bois, en réitérant que le ministère des Ressources naturelles demeure activement engagé à faire pousser les arbres.

Recommandations

N° 7 Il faudrait lancer une initiative conjointe industrielle et gouvernementale afin d'élaborer la capacité d'analyse du secteur forestier du Nouveau-Brunswick, en insistant sur les questions commerciales et stratégiques. L'établissement de cette capacité au sein du gouvernement provincial et du segment des boisés privés devrait être prioritaire.

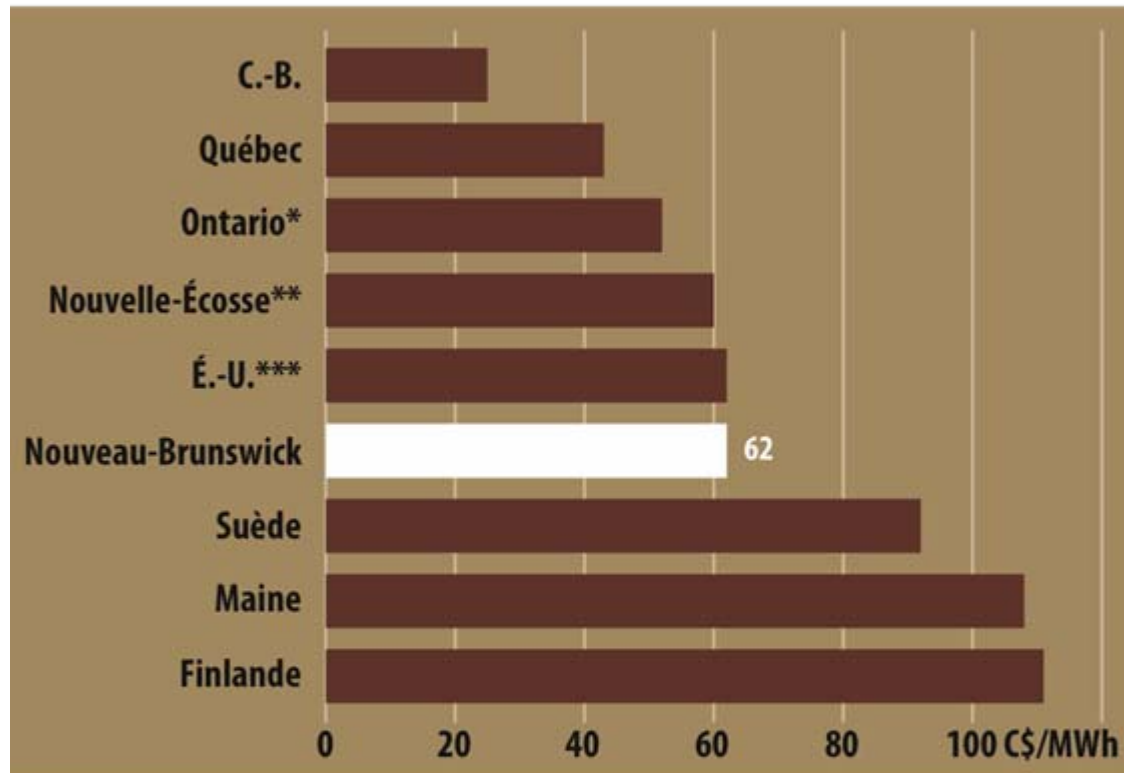
On devrait également penser sérieusement à l'établissement dans la province d'une communauté fondée sur les forêts modèles durables, ce qui créera par le fait même un forum qui permettrait d'établir et de démontrer l'expertise provinciale en production de produits écologiques. Cela pourrait comprendre :

- des éléments de « l'expérience de Gussing » sur la bioénergie en Autriche;
- des produits du bois de « fabrication écologique »;
- le marketing de biens et services écologiques (p. ex. crédits de carbone ou de biodiversité).

En somme, cette communauté serait axée sur le marché vert en émergence, et servirait de laboratoire pour le reste de l'industrie du Nouveau-Brunswick.

Étude de cas : la bioénergie

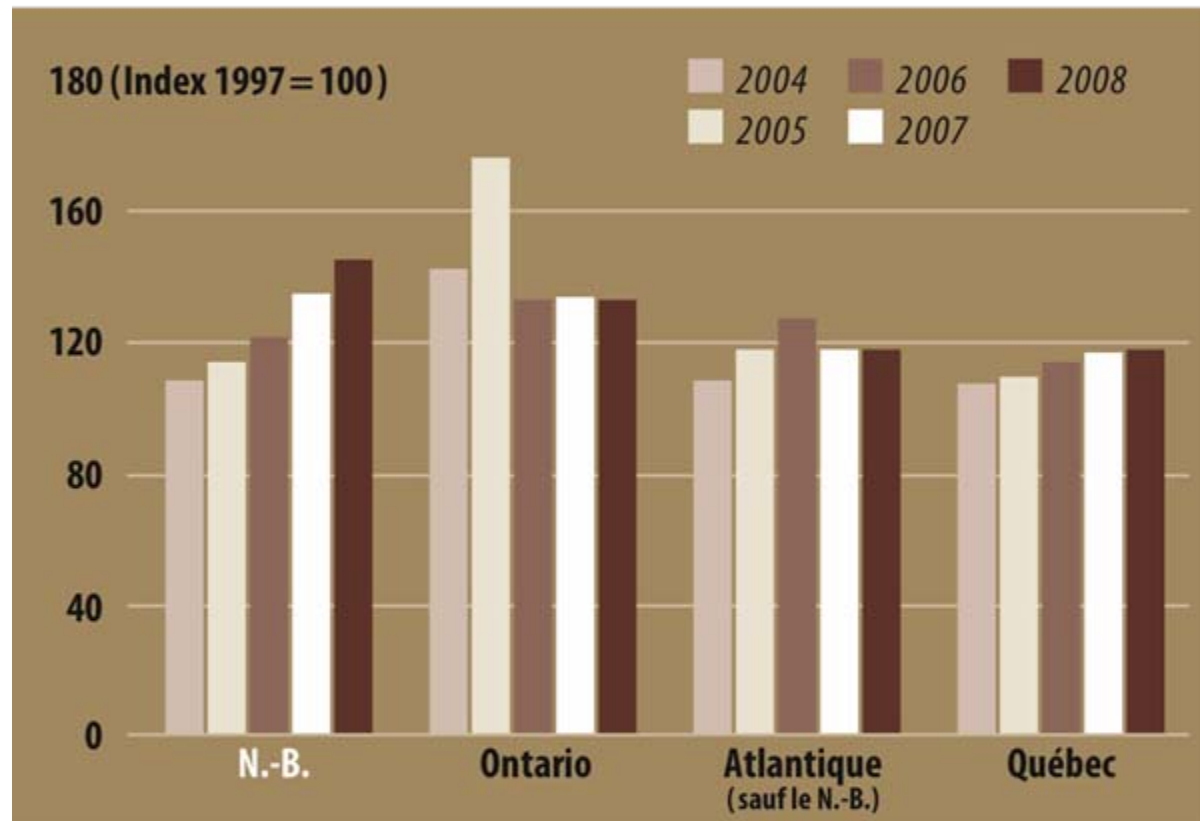
Comparaison des tarifs de l'électricité pour l'industrie 2008 (\$CAN/MWh)



Le prix de l'électricité au Nouveau-Brunswick est élevé par rapport au reste du Canada, comparable à celui de la plupart des États américains, et bas par rapport à la Scandinavie.

Indices des prix de vente de l'électricité aux industries par région

2004-2008, (1997 = 100)



Depuis 2004, les tarifs de l'électricité pour l'industrie au Nouveau-Brunswick augmentent plus rapidement que dans les autres provinces du Canada.

Analyse financière comparative d'autres modes de fonctionnement d'usines de granules de bois (\$/ODMT) 2008

Composant des coûts et des prix	Nouveau-Brunswick (utilisation de bois rond)	Nouveau-Brunswick (utilisation de résidus)	est de la C.-B. (utilisation de résidus)
Fibre livrée	65 \$ – 85 \$*	50 \$ – 55 \$	20 \$ – 40 \$
Conversion	55 \$	55 \$	55 \$
Transport au port	15 \$	15 \$	35 \$
Expédition en Europe	55 \$	55 \$	50 \$
Coût à la livraison	190 \$ – 210 \$	175 \$ – 180 \$	160 \$ – 190 \$
Prix à Rotterdam**	210 \$	210 \$	210 \$
Profit variable	0 \$ – 10 \$	30 \$ – 35 \$	20 \$ – 50 \$

* Suppositions : 30 \$-40 \$/GMT (prix du bois rond à la livraison) + 5 \$/ODMT (écorçage et déchetage).

** Selon un contrat à prix fixe de trois ans proposé au début de 2008.

Les usines de granules utilisant des résidus de bois rond plutôt que des résidus de scierie ne sont pas concurrentielles. Une industrie du sciage concurrentielle est indispensable pour que le secteur soit compétitif.

Un coût fixe par unité d'environ 20 \$/ODMT devrait être ajouté pour toutes les régions, coût qui devrait être plus élevé pour les usines produisant moins de 120 000 ODMT.

Les usines situées à l'est de la Colombie-Britannique approvisionnent l'Europe à moindre coût. Pourtant, ces usines n'ont pas un excellent rendement.

PERSPECTIVES D'AVENIR POUR L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Nous doutons que les usines de granules de bois constituent un bon investissement à long terme ou une utilisation socialement utile des fibres ligneuses de la Couronne.

- La demande augmente mais...
- le bois rond est trop cher.
- D'autres régions produisant à faibles coûts nous concurrencent.
- Les tarifs du fret maritime et le cours des monnaies sont très instables.
- D'autres utilisations de la fibre créent beaucoup plus d'emplois et de multiplicateurs du PIB.

Valeur du bois après conversion

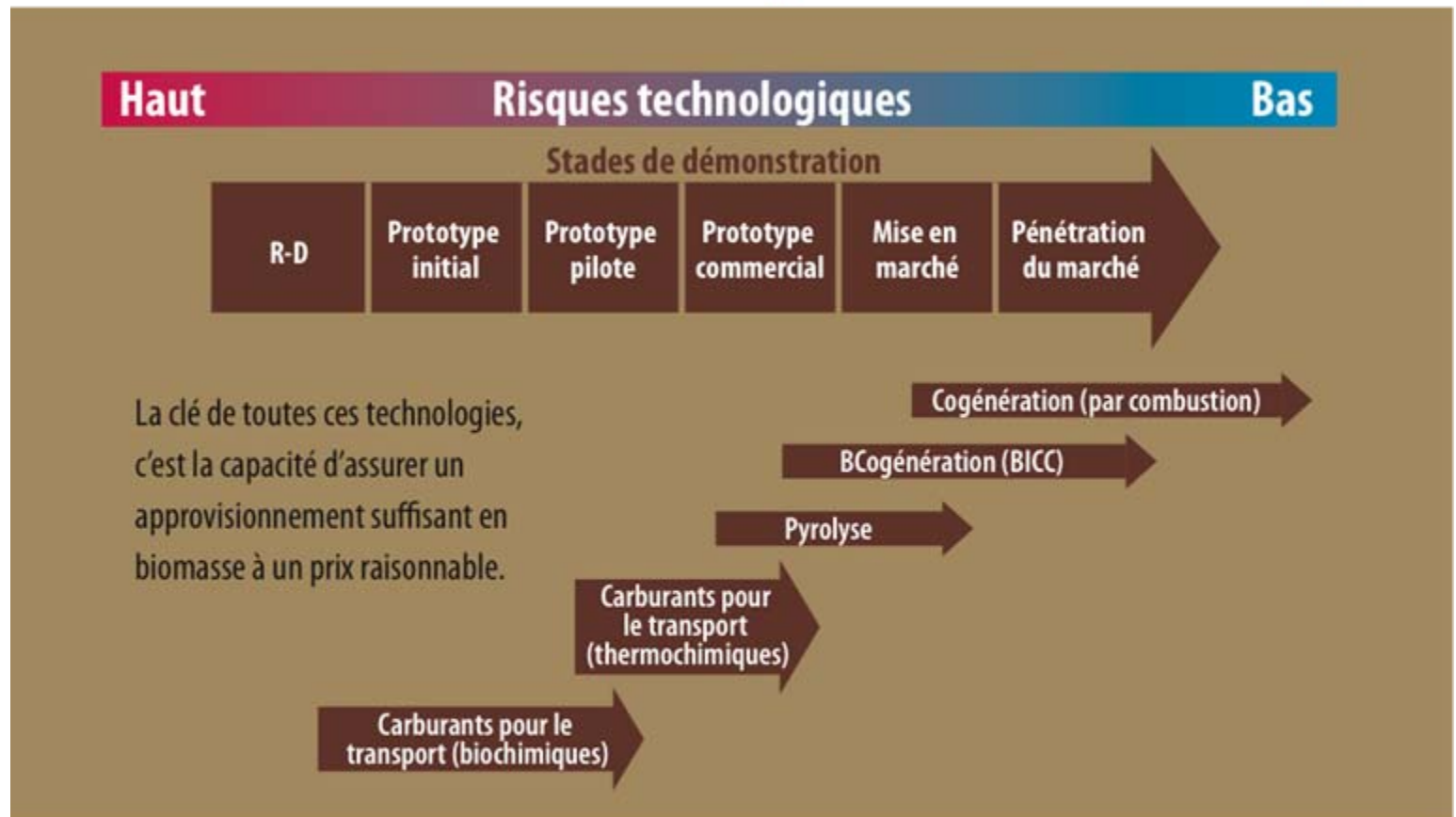


Granules, Chaleur à 6 \$/Gj	86 \$
Électricité à 9 \$/Kwh	124 \$
Cogénération à 80 %	181 \$
Gaz Synthétique à 10 \$/Gj	143 \$
Bigcc (Cogénération)	230 \$
Pyrolyse ???	??? \$
Éthanol à 0,75 \$/Litre	263 \$
Pâte à 700 \$/T	280 \$

Source : Centre de la technologie de l'énergie de CANMET, Ressources naturelles Canada

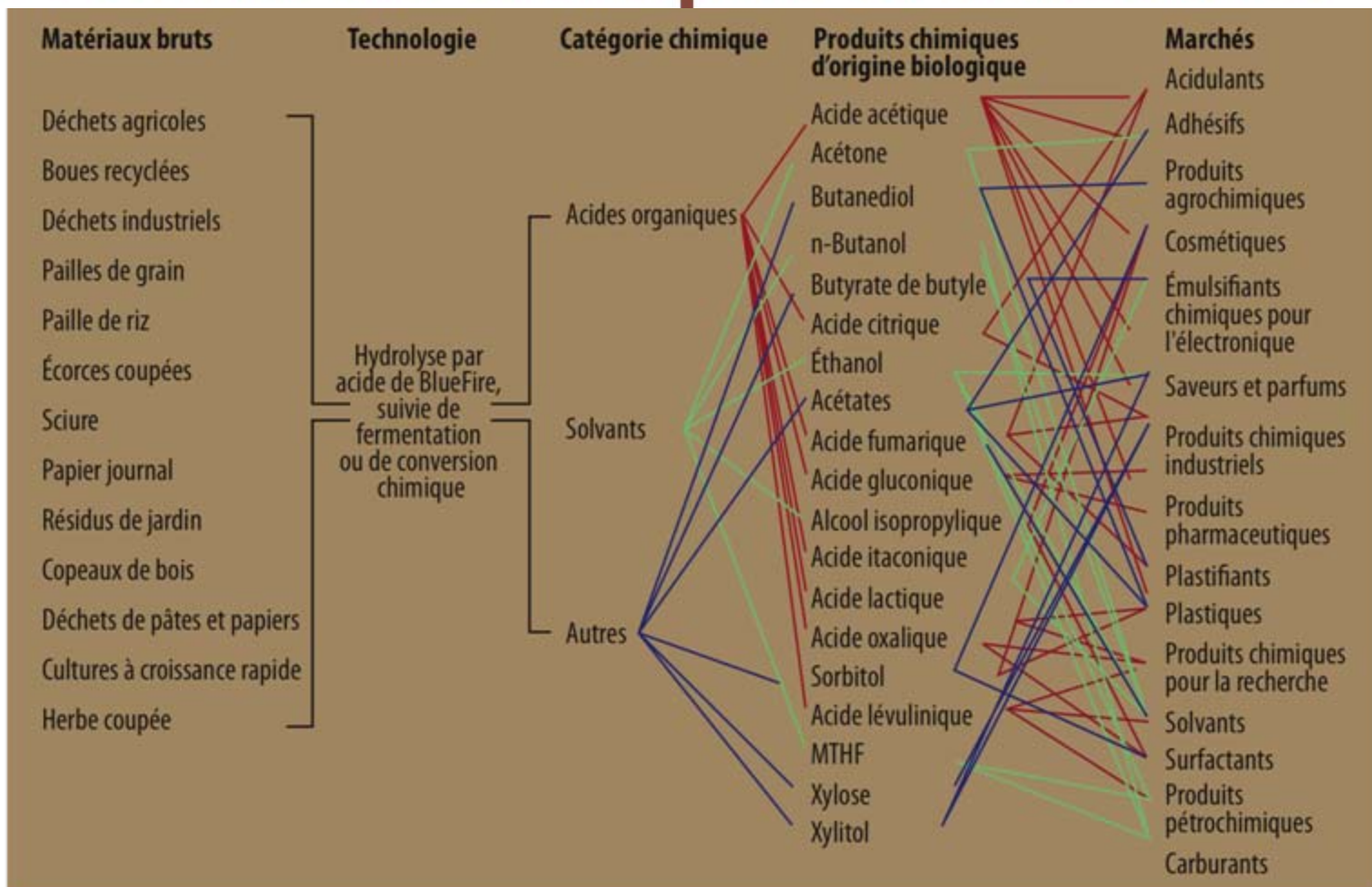
Les données ci-dessus sont « directes » : elles ne traduisent pas les différents multiplicateurs économiques.

État actuel des technologies de la bioénergie



L'élaboration des technologies de la bioénergie progresse mais les risques technologiques qui y sont associés et les perspectives immédiates de commercialisation sont très variables : elles ne sont pas toutes « à égalité ».

Produits biochimiques et débouchés



Certaines technologies permettant d'accéder aux produits biochimiques existent déjà.

Il est possible de produire de nombreux produits biochimiques mais les marchés sont complexes.

Conséquences en matière de politiques

Le rapport de la TRNEE estime que pour atteindre les objectifs du Canada en matière de GES, les prix du carbone devraient passer de 15 \$ en 2015 à 200 \$ en 2030.

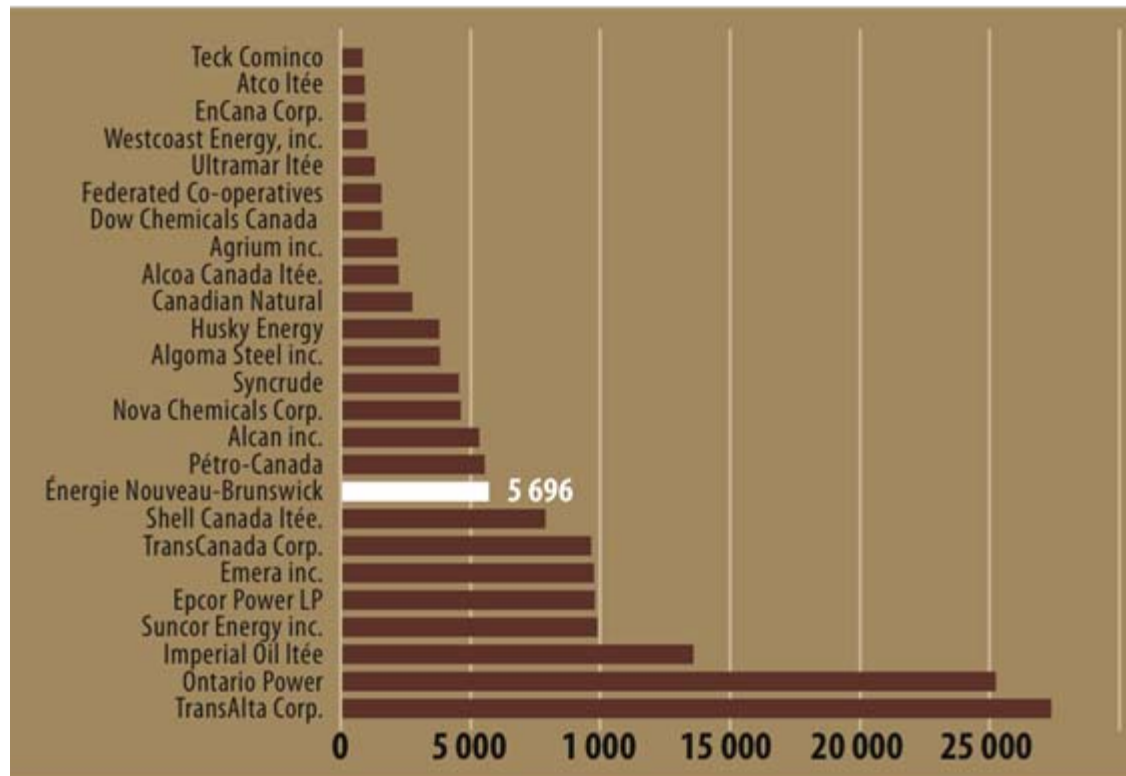
Cependant, les objectifs canadiens en matière d'émissions de GES seront fixés à Washington, non à Ottawa.

Les échanges de droits d'émission de carbone apparaîtront plus tôt que prévu aux États-Unis :

Le projet de loi Lieberman-Warner, considéré par beaucoup comme un consensus politique émergent sur la structure probable d'un système américain de plafonnement des émissions de carbone et d'échange des droits, propose des objectifs similaires pour la réduction des GES aux États-Unis.

- Les deux candidats à la Présidence américaine soutiennent un système de plafonnement des émissions de carbone et d'échange des droits sous une forme ou une autre.
- Les objectifs européens étaient encore plus ambitieux.

Les 25 entreprises rejetant le plus de CO₂ au Canada (en milliers de tonnes)



Les expansions prévues à la production électrique (énergies éolienne et nucléaire) vont certes réduire les émissions de CO₂ attribuables à Énergie Nouveau-Brunswick, sans toutefois lui permettre de quitter la liste des 15 plus gros émetteurs au Canada.

Toute taxe importante sur le dioxyde de carbone constituerait un fardeau pour Énergie Nouveau-Brunswick.

L'industrie forestière peut partiellement résoudre le problème de cette société en matière de GES.

Mesures prises dans les autres provinces

L'Ontario a pris les mesures suivantes :

- Articulation claire et publication des politiques et des mesures incitatives.
- Réduction des tarifs pour l'industrie qui sont passés de 65 \$/MWh à 52 \$/MWh en moyenne pour les usines de pâtes et papiers du nord de l'Ontario. Ceci a eu lieu dans le cadre du programme de rabais pour l'industrie régionale et grâce à des compensations pour déplacement de charge.
- OPG a accepté de payer entre 100 et 125 \$ par MWh pour l'énergie verte.
- Subventions, prêts et garantie de prêt limités pour les investissements de capitaux dans les projets de cogénération.

Mesures prises dans les autres provinces

Il semble que l'Ontario ait réussi à mettre un frein au déclin du secteur des pâtes et papiers grâce à son intervention sur le marché de l'énergie.

- Trois projets de cogénération permettant de produire 96 MW au total sont quasiment achevés.
- Trois autres projets de cogénération (puissance totale : 80 MW) sont en cours d'élaboration et un autre projet (30-40 MW) est à l'étude.
- La province envisage sérieusement de développer une industrie de granules de bois produisant 3 millions de tonnes par an afin d'encourager la cocombustion dans les centrales au charbon existantes telles que Nanticoke.
- Au cours des 12 à 24 prochains mois, la plupart des investissements dans l'industrie canadienne seront destinés à cette province.



Don Roberts
613-564-0827
don.roberts@cibc.ca



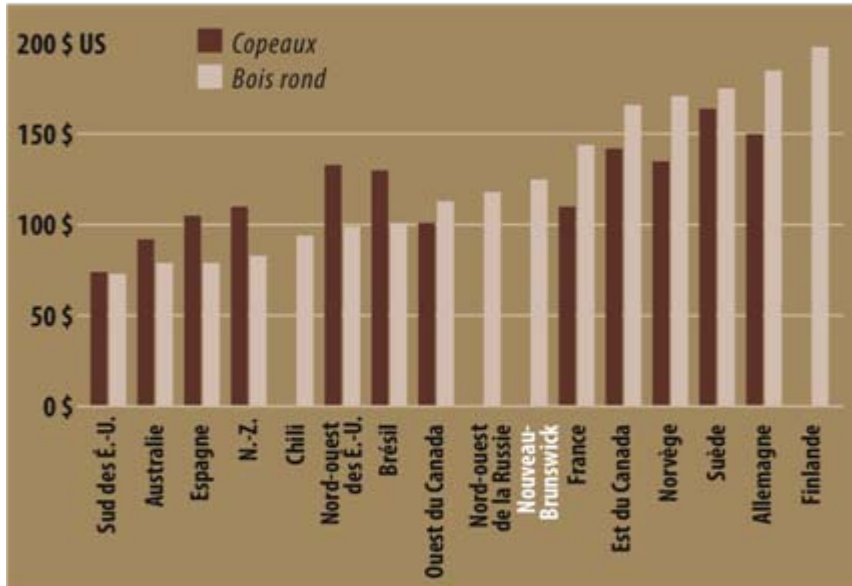
Peter Woodbridge
604-922-4090
pw@woodbridgeassociates.com



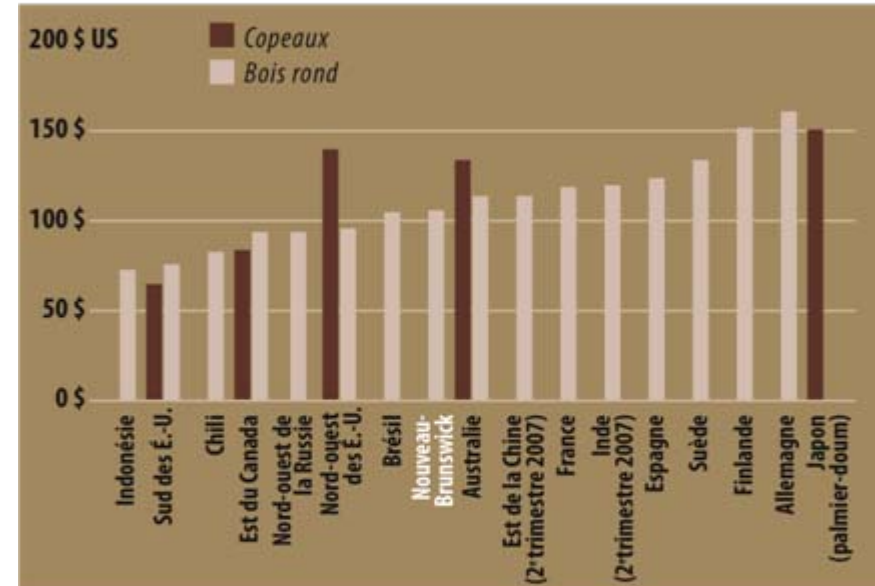
Prix du bois à pâte selon les régions

(Q1/08), USD/ODMT

Conifères



Feuillus

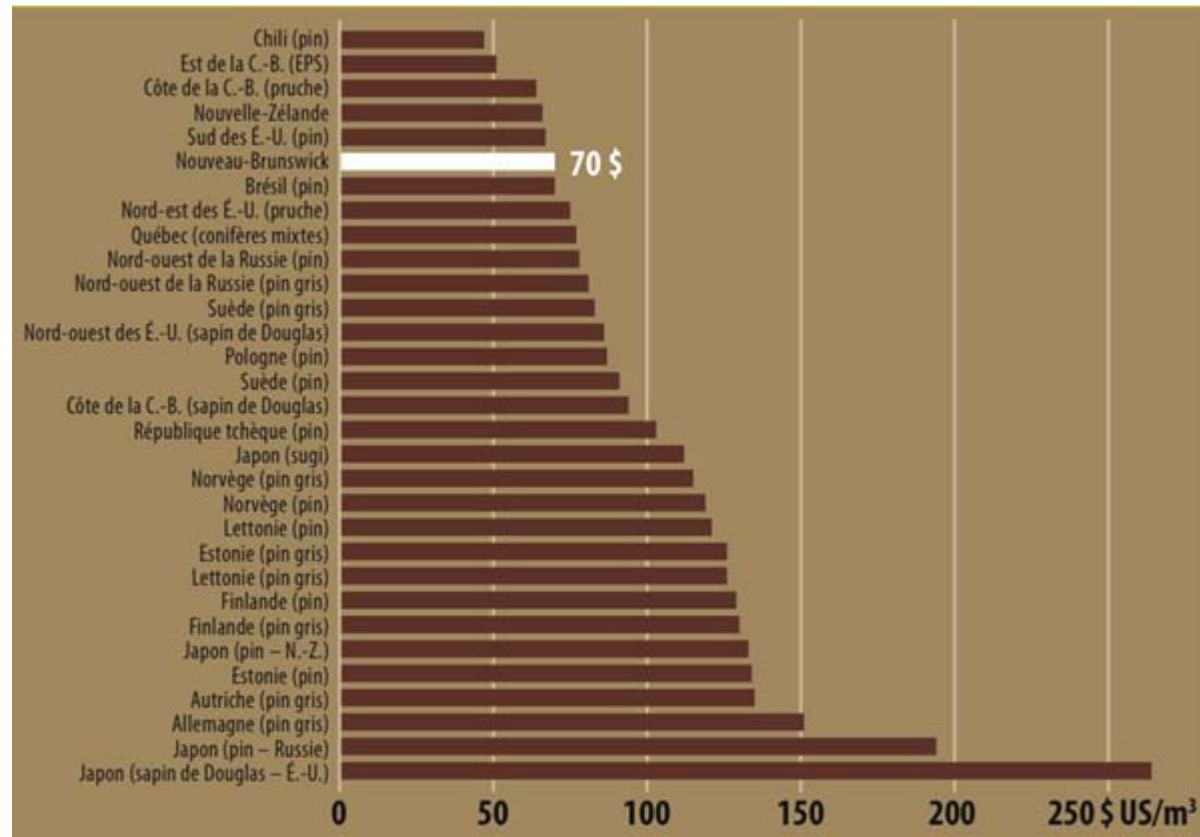


Par rapport au Québec et à l'Ontario, le prix du bois de résineux est légèrement inférieur alors que le prix moyen du bois de feuillus est un peu plus élevé.

Sur le plan international, le prix moyen des bois de résineux est environ 65 % plus élevé que dans le sud des États-Unis mais environ 40 % plus faible que dans le nord de l'Europe.

Prix des billes de résineux à la livraison

(USD/m³), Q4/07



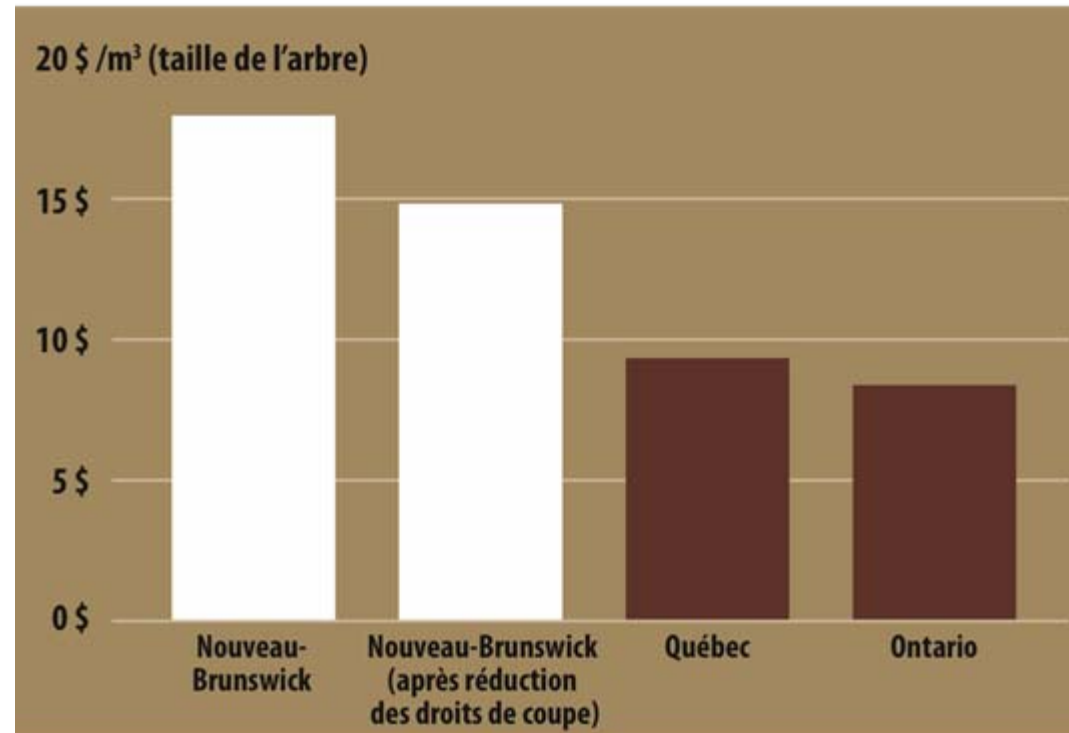
Il est très difficile de comparer les prix dans l'absolu en raison des différences de qualité.

Par rapport à d'autres pays, les prix du Nouveau-Brunswick sont bas et sont comparables à ceux proposés au Québec ou dans le sud États-Unis.

Dans l'est de la Colombie-Britannique, les prix sont environ 25 % plus faibles.

Droits de coupe dans les terres de la Couronne normalisés

Est du Canada



Au Nouveau-Brunswick, les prix restent élevés, même après la réduction de 3,313 \$/m³ appliquée rétroactivement pour avril 2008.

Les frais associés à la coupe, au transport et aux terres boisées sont plus bas au Nouveau-Brunswick, mais les frais associés au bois restent relativement élevés. Ceci n'est pas seulement dû aux droits de coupe plus élevés mais aussi aux rendements par bille dans les scieries. (p. ex. 227 pp/m³ contre 234 au Québec)

Le gouvernement encourage les Néo-Brunswickois à faire part de leur point de vue et à participer à la discussion sur les solutions d'aménagement de la forêt publique.

Date limite : Le 3 octobre 2008

Courriel : dnrcomments@gnb.ca

Site web : www.gnb.ca/consultation

Poste :

Consultation - Groupes de travail sur la foresterie

Ministère des Ressources naturelles

Case postale 6000

Fredericton (N.-B.)

E3B 5H1